



St Ouen l'Aumône, le 17 septembre 2020.

A Madame la DASEN du Val d'Oise

Objet : Formation « constellations ».

Plan de formation français et mathématiques 2020-2021

Madame la directrice académique,

Le SNUDI FO 95 a pris connaissance des plans de formation français et mathématiques des circonscriptions du Val d'Oise, appelés « constellations » et souhaite vous faire part des inquiétudes et revendications des personnels.

Ces plans de formation n'émanent ni des besoins ni des souhaits des enseignants. Ce dispositif « en constellations » imposé aux professeurs apparaît davantage comme une surcharge de travail pour les personnels et une remise en cause de leur liberté pédagogique et du libre choix de formation. Tous les collègues inscrits se voient imposer des jours et des heures de réunions sans possibilité de choix. Les classes seraient désormais ouvertes à tous, avec les visites d'autres PE et du CPC référent, sans consentement des personnels concernés.

Ces formations dépassent largement le cadre des 18h d'animations pédagogiques définies dans les obligations réglementaires de services des PE et peuvent atteindre jusqu'à 30h.

La réglementation n'a pourtant pas changé. Le décret n° 2008-775 du 30 juillet 2008 indique parmi les 108h annualisées « *Dix-huit heures consacrées à des actions de formation continue, pour au moins la moitié d'entre elles, et à de l'animation pédagogique* ». Le décret n° 2017-444 du 29 mars 2017 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré n'a apporté aucun changement sur ce point.

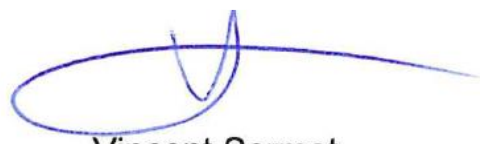
De plus, ce dispositif représente de nombreux jours de travail supplémentaire pour les CPC référents auprès des enseignants. Se pose également le problème du remplacement. Comment croire que les collègues en formation soient remplacés alors même qu'il manque déjà en ce début

d'année des moyens de remplacement dans plusieurs circonscriptions, principalement au titre de la situation sanitaire ?

Le SNUDI FO 95 vous demande, Madame la Directrice Académique, d'abandonner ce nouveau dispositif de formation en « constellations » et restaurer une réelle formation continue pour l'ensemble des enseignants avec choix individuel des modules.

En tout état de cause, les plans de formation français et mathématiques ne peuvent être imposés aux enseignants. Pour le SNUDI FO 95, il ne peut exister de caractère obligatoire quant à la participation à ces dispositifs et l'inscription doit se faire sur la base du volontariat.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, madame l'Inspectrice d'Académie, à l'expression de ma considération distinguée.



Vincent Sermet

Secrétaire départemental